



1100974902

DATE DEPOT : 2011-02-01

NUMERO DE DEPOT : 2011R010158

N° GESTION : 1988B12620

N° SIREN : 342227626

DENOMINATION : COMAUDITEX

ADRESSE : 90 AVE DE WAGRAM 75017 PARIS

DATE D'ACTE : 2010/12/27

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

NATURE D'ACTE :

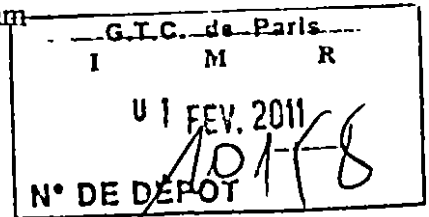
48/12/10 881312620

COMAUDITEX

Société à responsabilité limitée au capital de 50.000 €

Siège social : 90, avenue de Wagram
75017 - PARIS

R.C.S. PARIS B 342.227.626



PROCES -VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 27 DECEMBRE 2010

L'AN DEUX MIL DIX

ET LE VINGT SEPT DECEMBRE, A DIX HEURES,

Les associés de la société **COMAUDITEX** se sont réunis au siège social, en assemblée générale extraordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|-----------------------------------|------------------|
| • Monsieur Pierre GABORIAU, pour | 498 parts |
| • Monsieur Raymond DEVARIEUX pour | 1 part |
| <hr/> | |
| • Soit | <u>499 parts</u> |

Sur un total de 500 parts sociales composant le capital social

Est absent

- | | |
|-------------------------------|--------|
| • Monsieur Pierre BURGUY pour | 1 part |
|-------------------------------|--------|

Monsieur Pierre GABORIAU préside la séance en qualité de gérant associé.

Il constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions, les associés présents représentant plus des trois quarts des parts sociales émises par la société.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée, et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Z P6

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Autorisation de cessions de parts sociales et agrément d'un nouvel associé
- Modification des statuts sous réserve de la réalisation définitive de la cession de parts autorisée
- Pouvoirs pour formalités

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance de l'intention que leur a exprimée Monsieur Pierre GABORIAU de céder vingt cinq parts sociales à Monsieur Patrick VUILLAUME, déclare agréer ce dernier comme nouvel associé à compter du jour où la cession sera réalisée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide, sous la condition suspensive de la régularisation de cette cession, de modifier l'article 7 des statuts de la façon suivante :

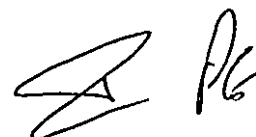
Article 7 - Capital social

Le capital social est fixé à la somme de CINQUANTE MILLE CENT EUROS (€ 50.000). Il est divisé en CINQ CENT (500) parts égales d'un montant de CENT EUROS (€ 100) chacune, intégralement libérées, souscrites en totalité par les associés et attribuées à chacun d'eux dans la proportion de leurs droits :

. Monsieur Pierre GABORIAU Quatre cent soixante treize parts	473 parts
. Monsieur Patrick VUILLAUME Vingt cinq parts	25 parts
. Monsieur Pierre BURG Une part	1 part
. Monsieur Raymond DEVARIEUX Une part	1 part

Total égal au nombre de parts sociales composant le capital social : cinq cent parts	500 parts

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité



TROISIEME RESOLUTION

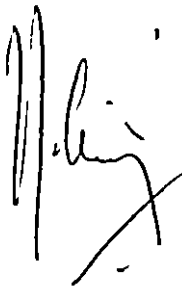
L'assemblée générale extraordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés

Pierre GABORIAU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Gaboriau', written in a cursive style.

Raymond DEVARIEUX

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.